

Des questions ?



Des préoccupations ?

**Pour rencontrer un
Psychologue de
l'Education Nationale du
2nd degré vous pouvez
prendre rendez-vous en
établissement ou au CIO**

Dans votre établissement scolaire

un

**Psychologue de
l'Education Nationale
vous reçoit .**

**Les rendez vous se prennent
dans l'établissement**

HORAIRES DU C.I.O.

Du Lundi au Vendredi

9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00

Y compris pendant les périodes de vacances scolaires.

**L'accueil est assuré par un Psychologue de l'Education
Nationale, avec ou sans rendez-vous, tous les jours**

sauf le mardi matin.

Salle de documentation en libre accès, consultation sur

place et prêt de brochures ONISEP

Service public gratuit ouvert à tous

CIO DE BOURG-EN-BRESSE

34 Rue Général Delestraint
01000 BOURG-EN-BRESSE Cedex

Tél : 04.74.21.34.08

Fax : 04.74.21.11.86

Adresse électronique : cio-bourg@ac-lyon.fr
<http://www2.ac-lyon.fr/orientation/ain/bourg>

3 sites internet pour vos recherches :

www.ac-lyon.fr/orientation

www.onisep.fr

www.ia01.ac-lyon.fr

**centre d'information
et d'orientation
Bourg-en-Bresse**



**LES PSYCHOLOGUES
DE L'EDUCATION
NATIONALE**

Psy E.N.

Spécialité

Education

Développement et

Conseil en

Orientation scolaire et
professionnelle



*Vous avez des préoccupations
Vous vous posez des questions...*

Vous êtes parent :

- Votre enfant sait ce qu'il veut faire plus tard, vous avez besoin de conseils?
- Il n'a pas encore de projet, comment l'aider?
- Il n'est pas motivé pour l'école, il a des difficultés scolaires, il décroche, il a du mal à s'adapter au collège ou au lycée...
- Vous vous inquiétez de son mal être, de son comportement...
- Votre enfant est porteur de handicap, à qui pouvez-vous vous m'adresser ?
- Quel parcours répondrait à ses besoins ?

Vous êtes élève :

- Vous vous posez des questions sur les études et les métiers que vous pourriez faire...
- Vous ne savez pas quoi faire l'année prochaine...
- Vous éprouvez des difficultés...
- Vous en avez marre de l'école...
- Vous vous sentez mal dans votre classe, dans votre établissement...
- Vous avez besoin de parler

LES PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

A la rentrée 2017, les psychologues scolaires et les conseillers d'orientation psychologues (COP) sont réunis dans le corps unique des psychologues de l'Éducation Nationale (PsyEN) tout en gardant leur spécificité sur le 1er ou 2nd degré.

Les psy EN du 2nd degré interviennent en CIO et au sein des établissements scolaires publics.

Pour en savoir plus, voir l'arrêté du 26 avril 2017 sur le référentiel de connaissances et compétences et la circulaire du 28 avril 2017 sur les missions du Psy EN (textes disponibles sur Légifrance).

LES MISSIONS DES PSY E.N. E.D.C.O.

- Accompagner les jeunes dans l'élaboration de leur projet d'orientation en tenant compte de leurs centres d'intérêts, compétences et situation personnelle
- Soutenir les élèves rencontrant des difficultés, en souffrance, en situation de handicap, en rupture scolaire...
- Apporter aux enseignants et aux équipes éducatives une aide dans la compréhension des problématiques spécifiques de l'adolescence et dans la construction du projet d'orientation
- Proposer une écoute et un lieu de parole aux jeunes dans un cadre bienveillant et confidentiel
- Accompagner les parents dans leur rôle éducatif

....

Nos interventions

- Entretiens conseils
- Aide à la construction du projet (questionnaires d'intérêts, logiciels d'aide à l'orientation, documentation ONISEP,...)
- Essentiellement dans le cadre d'une orientation en enseignement adapté (EREA/SEGPA) et spécialisé (MDPH), des bilans psychologiques sont proposés
- Interventions collectives en direction des élèves, des familles et des équipes éducatives

Notre public

- Les élèves de la 6^{ème} à la Terminale et leurs parents
- Les jeunes non scolarisés
- Les étudiants et les adultes